



## DEMANDE DE VISA LONG SEJOUR POUR ETUDES (AVEC IDENTIFIANT CEF)

- La comparution personnelle est obligatoire lors du dépôt du dossier et du retrait du visa
- La présentation d'un dossier complet n'entraîne pas nécessairement la délivrance du visa.
- Des documents complémentaires à la liste ci-dessous peuvent vous être demandés.

**Document ou photocopie manquant = dossier incomplet = accès refusé au service des visas**

### LISTE DES PIECES A PRESENTER DANS L'ORDRE SUIVANT :

<input type="checkbox"/>	1.	La présente liste sur laquelle vous aurez coché la présence de chaque document et de chaque photocopie que vous présentez
<input type="checkbox"/>	2.	Attestation de préinscription générée par l'application CEF-Pastel mentionnant le n° d' <b>identifiant CEF signée et tamponnée par l'espace Campus France Kinshasa</b>
	3.	<b>Quittance de paiement</b> des frais de dossier Campus France
<input type="checkbox"/>	4.	1 <b>formulaire</b> de demande de visa de long séjour dûment rempli en ligne sur <a href="https://france-visas.gouv.fr">https://france-visas.gouv.fr</a> imprimé et signé
<input type="checkbox"/>	5.	1 <b>photographie</b> d'identité récente en couleur sur fond blanc
<input type="checkbox"/>	6.	<u>ORIGINAL + 1 PHOTOCOPIE</u> : <b>Passeport</b> en cours de validité (ayant au moins 1 an et 3 mois de validité) + photocopie des pages contenant les données personnelles
	7.	PHOTOCOPIE : acte de naissance ou copie intégrale d'acte de naissance (les attestations et extraits ne sont pas acceptés).
<input type="checkbox"/>	8.	Frais de dossier (non-remboursables) : contrevalant de <b>50 euros payable en USD uniquement</b> sauf les boursiers du gouvernement français (gratuit)
<input type="checkbox"/>	9.	<p><u>PHOTOCOPIE</u> : <b>Justificatifs des moyens d'existence</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Boursiers</u> : attestation de bourse précisant son montant et sa durée. Si le montant de la bourse n'atteint pas 615 euros/mois, compléter votre demande des documents ci-dessous.</li> <li>• <u>Etudiants non boursiers</u> : <b>un minimum mensuel de 615 euros est exigé</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- attestation de prise en charge : 3 derniers bulletins de salaire, relevés bancaires des 3 derniers mois, attestation de travail, un ordre de virement bancaire permanent et irrévocable d'un minimum de 615 euros/mois ou un virement unique de 7380 euros ;</li> <li>- attestation de prise en charge par un répondant en France rédigée sur papier libre précisant le montant mensuel consenti. Cette attestation doit être accompagnée du dernier avis d'imposition, des 3 derniers bulletins de salaire et de la photocopie d'une pièce d'identité.</li> </ul> </li> </ul>
<input type="checkbox"/>	10.	<u>PHOTOCOPIE</u> : document expliquant le mode d' <b>hébergement</b> pendant les trois premiers mois en France
<input type="checkbox"/>	11.	<u>ORIGINAL</u> : <b>formulaire de l'OFII</b> dont le volet supérieur est rempli par le demandeur

Nom : ..... Prénom : ..... Date : ...../...../20..... Signature :